

DEMANDE DE MATERIEL

Cette demande devra être adressée dès réception aux Services Techniques.

Toute demande de matériel doit être effectuée **au moins 10 jours** avant la date de la manifestation.

COORDONNÉES DU DEMANDEUR	
ASSOCIATION :	
Nom du demandeur :	Signature :
Adresse postale :	
E-Mail :	
N° Téléphone <u>portable et fixe</u> de la personne organisatrice :	
MANIFESTATION :	
Date de la manifestation :	<u>Lieu précis de la manifestation</u> :

MATÉRIEL DEMANDÉ	Quantité souhaitée	Quantité accordée	Non disponible
<input type="checkbox"/> CHAISES (200 maximum) prêt par 20			
<input type="checkbox"/> TABLES (20 maximum)			
<input type="checkbox"/> PLATEAUX/TRETEAUX (10 maximum)			
<input type="checkbox"/> BARRIERES (50 maximum)			
<input type="checkbox"/> GRILLES EXPO (12 maximum)			
<input type="checkbox"/> TENTE* 5X8 (2 maximum, montage uniquement sur sol plat) <i>Préciser sur quel type de sol l'implantation de la tente est prévue</i>			
<input type="checkbox"/> COFFRET ELECTRIQUE			
<input type="checkbox"/> PRISES			
<input type="checkbox"/> Raccordement au réseau électrique			
<input type="checkbox"/> Raccordement au réseau de l'eau			
<input type="checkbox"/> Porte-voix			

*Pour le montage et le démontage des tentes, il est impératif de **prévoir 2 personnes au minimum en plus des agents** des Services Techniques, merci.

RÉPONSE SERVICE	Cyril LAURENT, DST
Le :	Signature :
<input type="checkbox"/> ACCORD SERVICE TECHNIQUE	
<input type="checkbox"/> Matériel à PRENDRE en charge aux Ateliers Municipaux *	
<input type="checkbox"/> Matériel à LIVRER par les agents municipaux*	
<p>*Pour la prise en charge ou la livraison du matériel, veuillez prendre contact au plus tôt avec le service Fêtes et Cérémonies au 07.88.36.36.12.</p> <p>Le retour et le retrait du matériel doivent se faire le matin <u>entre 11H30 et 12h00</u> ou l'après-midi <u>entre 16H30 et 17H00</u>. Le nettoyage reste à votre charge.</p>	
<input type="checkbox"/> IMPOSSIBILITÉ Observations :	

Pour le Maire,

Danielle LECOMTE
 Adjointe déléguée

Remis au service bâtiment / festivités

Le :